

COMITE DE COORDINATION DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

QUESTION N° 94-6 : Lors de la demande d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL), doit-on indiquer sur l'imprimé MO l'ensemble des associés ou uniquement le gérant ?

Demande d'avis du Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle faisant suite à une question posée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la HAUTE SAVOIE.

Les mentions relatives à la demande d'immatriculation d'une société au RCS sont énumérées à l'article 15 du décret du 30 mai 1984.

Doivent entre autre y figurer :

- L'indication du statut légal particulier auquel la société est soumise (article 15 - 2°)
- Les noms, prénoms et domicile personnel des associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales... (article 15 - 9°)
- Les noms, prénoms, date et lieu de naissance, domicile personnel ... des associés et tiers ayant le pouvoir de diriger, gérer... (article 15 - 10° - a)

L'article 16 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales dispose que "*chaque associé répond sur l'ensemble de son patrimoine des actes professionnels qu'il accomplit*".

Cet article ne concerne que la responsabilité professionnelle des associés et ne les rend pas indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales.

Dès lors, dans l'hypothèse visée, l'immatriculation d'une société d'exercice libérale à responsabilité limitée (SELARL), les associés en tant que tels n'ont pas à être mentionnés.

LE COMITE EMET EN CONSEQUENCE L'AVIS SUIVANT :

Dans une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL), seul le gérant ou les associés ou tiers ayant le pouvoir général d'engager la société doivent être déclarés dans la demande d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

*Délibération du Comité du 8 mars 1994
Président : Jean-Pierre COCHARD
Rapporteur : Mariette SERRES*



INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

26 bis, rue de Saint-Petersbourg 75800 Paris Cédex 08 - Tél. (1) 42 94 56 25 - Télécopie : (1) 43 87 74 68